

Termes de référence

Programme continental d'investissement pour l'eau en Afrique (AIP)

Bourse GWP-AIP pour Jeunes Leaders Applications pour l'Afrique du Nord

1. Contexte

Le Partenariat mondial de l'eau (GWP) est une organisation intergouvernementale créée en 1996 pour soutenir les pays dans leurs efforts visant à mettre en œuvre une gestion plus équitable et durable de leurs ressources en eau. Le réseau s'étend sur 13 régions et compte plus de 3000 partenaires institutionnels dans 175+ pays. Le secrétariat mondial se trouve à Stockholm, en Suède. L'unité de coordination du GWP Afrique est basée au GWP Afrique Australe (GWPSA) à Pretoria, en Afrique du Sud, et coordonne les programmes du GWP Afrique sur tout le continent. En outre, le GWPSA coordonne le thème mondial du GWP sur la résilience climatique et est chargé de fournir un leadership stratégique mondial et de coordonner la mise en œuvre de la stratégie du GWP sur la résilience climatique.

2. Programme continental d'investissement pour l'eau en Afrique (AIP)

La Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de l'Union Africaine (UA) a officiellement adopté le Programme continental d'investissement dans le secteur de l'eau en Afrique (AIP), lors de sa 34^{ème} Session Ordinaire, tenue le 7 février à Addis-Abeba, en Éthiopie.

Le but de l'AIP est de transformer et d'améliorer les perspectives d'investissement pour la sécurité en eau et l'assainissement durable pour une société prospère, pacifique et équitable. L'objectif est de renforcer la création d'emplois par des investissements sensibles au genre dans la sécurité en eau, l'industrialisation et un développement résilient au climat.

L'AIP a été adopté dans le cadre de la deuxième phase du plan d'action prioritaire du Programme pour le Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA-PAP 2) de l'Agence de Développement de l'Union Africaine. Le PIDA-PAP 2 est un portefeuille stratégique de projets proposés par les Communautés Économiques Régionales et les États membres de l'UA pour être mis en œuvre entre 2021 et 2030, sous la direction de l'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD).

La nécessité de l'AIP a été identifiée pour la première fois par le Groupe de haut niveau sur l'eau, convoqué conjointement par les Nations Unies (ONU) et la Banque Mondiale en 2016. Le programme a été développé suite à un engagement commun sur sa mise en œuvre par l'Union Africaine (UA), l'AUDA-NEPAD, la BAD, le Conseil des ministres africains de l'eau (AMCOW), le Consortium pour les infrastructures en Afrique (ICA) et le GWP en 2018.

En février de l'année suivante, le Conseil d'administration de l'AMCOW a adopté une décision pour la transformation des perspectives d'investissement dans l'eau en Afrique par le biais de partenariats accrus et de la mise en œuvre de l'AIP. En décembre 2020, dans le cadre de la deuxième phase du PIDA, l'AIP a été validé par les Ministres africains des infrastructures lors de la première réunion extraordinaire du Comité technique spécialisé de l'UA sur le transport, les infrastructures

intercontinentales et interrégionales, l'énergie et le tourisme, organisée par la Commission de l'Union Africaine (CUA) en collaboration avec l'AUDA-NEPAD, la BAD et la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique. L'AIP a été adopté par les Chefs d'État de l'UA en février 2021.

Au cours des dix prochaines années, l'AIP devrait permettre de mobiliser et d'influencer 30 milliards de dollars US d'investissements liés à l'eau et résilients au changement climatique dans le cadre de l'Objectif du Développement Durable 6, et de créer au moins 5 millions d'emplois. Le programme est aligné sur les objectifs du PIDA-PAP 2 pour accélérer les activités de construction, la création des emplois, et aussi pour stimuler l'industrialisation et le commerce.

L'AIP accélérera les investissements dans les infrastructures hydrauliques régionales, transfrontalières et nationales résilientes au climat - telles que les barrages, les systèmes de transfert d'eau, les systèmes d'irrigation, les systèmes d'information sur la gestion de l'eau, l'approvisionnement en eau et les infrastructures sanitaires - qui sont absolument nécessaires pour répondre aux besoins socio-économiques croissants de l'Afrique.

L'AIP est mis en œuvre à travers les trois programmes d'appui ci-après :

1. AIP Programme d'appui aux investissements transfrontaliers dans le domaine de l'eau du PIDA
2. AIP Programme d'appui à l'eau, au climat, au développement et à l'égalité des sexes
3. AIP Programme d'appui aux investissements dans les ODD dans le secteur de l'eau.

3. Bourse GWP-AIP pour Jeunes Leaders

La bourse GWP-AIP pour le leadership des jeunes vise à soutenir et à responsabiliser les jeunes en les aidant à conduire la transformation nécessaire pour améliorer les perspectives d'investissement dans la sécurité en eau et l'assainissement durable en Afrique. L'éducation des jeunes à travers le développement des programmes de stages contribue à développer les compétences et l'expérience des jeunes dans les emplois traditionnels et nouveaux. En fin de compte, investir dans la jeunesse ne transformera non seulement leur vie, mais aussi les sociétés, les nations et le continent en contribuant à briser la pauvreté intergénérationnelle, à lutter contre les inégalités et à créer une Afrique stable, pacifique et prospère. Le GWP offre donc à de jeunes femmes et hommes leaders la possibilité d'acquérir des aptitudes et des compétences exceptionnelles qui leur permettront d'ouvrir un chemin de carrière et de développer leur potentiel de leadership grâce à cette bourse.

Les boursiers sélectionnés seront placés dans chacun des cinq pays pilotes du programme AIP-WACDEP G : Zambie, Ouganda, Cameroun, Tunisie, Bénin et autres pays où la mise en œuvre du programme AIP a commencé, ainsi que dans les bureaux régionaux du GWP en Afrique Australe, Orientale, Occidentale, Centrale et en Méditerranée. Cet appel concerne le boursier qui sera placé auprès du GWP Méditerranée et au bureau du GWP-Med à Tunis, Tunisie.

Pendant leur stage, les boursiers bénéficieront d'un mentorat, d'un soutien technique et d'une formation de la part de leurs superviseurs respectifs. Ils soutiendront les activités du programme d'appui de l'AIP sous la direction du personnel du GWP. En outre, les boursiers suivront un cours introductif pour les orienter sur les opérations de l'AIP et du GWP et améliorer leur compréhension des approches et des cadres de développement pour analyser les différentes dimensions du développement et de la gestion d'un développement résilient au changement climatique et sensible au genre.

3.1. Objectifs de la bourse

Les boursiers apporteront leur soutien à la mise en œuvre du portefeuille de projets de l'AIP dans le cadre du programme d'appui AIP WACDEP-G, en travaillant sous la direction des membres de l'équipe du programme AIP WACDEP-G dans les régions du GWP avec la coordination de l'unité de coordination Afrique (GWPSA). Les boursiers apporteront également un soutien à l'AIP et à d'autres programmes qui nécessitent une communication et une gestion des connaissances pour améliorer leurs compétences en matière de communication.

3.2. Admissibilité

Les candidats doivent répondre aux critères suivants pour être éligible à la bourse:

- Être titulaire d'un Master, au minimum, dans des domaines tels que l'eau, le climat, l'environnement et les ressources naturelles, les études sur le genre et l'énergie, ou dans toute discipline en rapport avec le travail du GWP.
- Avoir des connaissances générales et une compréhension de la gestion des ressources en eau.
- Avoir une solide compréhension du développement international, du genre, de la sécurité en eau, de la gestion de l'environnement, du changement climatique et de l'adaptation au changement climatique.
- Avoir une maîtrise **du Français, Anglais et l'arabe.**
- Être une personne résidente en Tunisie, et âgée de 35 ans ou moins au 30 Mai 2021.

3.3. Opportunités de développement de la Bourse

Sous la supervision directe du personnel du programme AIP respectif, les boursiers sont censés accomplir les tâches suivantes :

- Soutenir la mise en œuvre des projets en contribuant à des résultats spécifiques, comme convenu avec les responsables des programmes/projets ;
- Mener des études dans les domaines thématiques prioritaires qui seront déterminés conjointement par le responsable du programme/projet spécifique (superviseur) et le boursier ;
- Documenter les meilleures pratiques, les leçons apprises et les expériences dans les domaines thématiques clés de l'AIP et du GWP ;
- Appuyer le suivi et l'évaluation, par exemple en enregistrant et en préparant les activités ou les événements clés du projet en vue de la production de rapports hebdomadaires et la collecte et le partage d'informations ;
- Apporter un appui aux réunions, ateliers, conférences et formations organisés et soutenir les initiatives liées à la jeunesse dans leur pays/région ;
- Apporter un appui aux activités régionales et nationales du GWP ;
- À la fin de la bourse, les résultats suivants seront attendus :

- Un rapport sur les différents domaines thématiques prioritaires qui seront déterminés conjointement par le superviseur et le boursier.
- Un rapport général sur les expériences acquises, les défis rencontrés et les réflexions sur les améliorations nécessaires à la gestion des futures bourses. Le rapport doit contenir des réflexions et des propositions de solutions possibles pour relever les défis.

A la fin du stage, un certificat de stage sera délivré par le GWP et ses partenaires dans le cadre de l'AIP, ainsi qu'une lettre de recommandation officielle.

3.4. Durée de la bourse

La durée de la bourse sera de six mois jusqu'au 31 décembre 2021. En raison des restrictions actuelles liées au Covid-19, les boursiers doivent être prêts à vivre à proximité d'un bureau du GWP. Le GWP paiera l'accès à l'internet, si le boursier doit travailler à distance et effectuer ses tâches en ligne.

3.5. Rémunération

Le GWP versera une petite allocation aux boursiers. Le GWP prendra en charge les frais d'hébergement et de voyage, si un voyage lié au projet est nécessaire. Les boursiers sont entièrement responsables de leurs propres frais de subsistance, tels que les produits d'alimentation et l'assurance maladie. Toutefois, ils recevront des outils opérationnels, tels qu'un ordinateur portable, à utiliser pendant la durée de la bourse.

3.6. Candidatures

Les candidats intéressés qui remplissent les conditions ci-dessus sont invités à soumettre leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation d'une page au plus tard le **11 Juin 2021**. Les candidatures doivent être envoyées à l'adresse suivante : zoe@gwpmed.org.

Les femmes qui remplissent les critères d'éligibilité sont particulièrement encouragées à postuler.

Les candidats doivent être légalement autorisés à résider dans le pays d'affectation.

Les boursiers seront placés dans le lieu d'affectation suivant : Tunis, Tunisie